Affaire Dreyfus.

M. MANAU ET LE DOSSIER SECRET.

Le *Petit Journal* donne ces renseignements sur des demandes faites par M. Manau, procureur général, pour avoir communication du dossier secret pendant que la chambre criminelle examinerait la recevabilité de la demande en revicion :

"Le 13 octobre dernier, à l'insu de la cour de cassation, qui seule aurait pu avoir qualité pour faire cette demande, M. le procureur général Manau demandait par une lettre au garde des sceaux, communication pour lui seul *de toutes les pièces secrètes relatives à l'affaire Dreyfus.* M. Manau réclamait cette stupéfiante communication *afin*, disait-il, *d'achever d'éclairer sa conscience.*

"Bien que tout fût anormal depuis l'ouverture, en violation du sentiment unanime du pays, de la procédure de revision, le garde des sceaux jugea sans doute que, cette fois, les prétentions de M. le procureur général passaient les bornes. Le ministre de la justice invita donc M. Manau à lui préciser comment pouvait se justifier semblable demande.

"Le 19 octobre, M. Manau répondait au garde des sceaux.

"Dans cette lettre du 19 oct., M. Manau, abordant la question de la communication du dossier secret, demandée par lui seul, déclarait *qu'il n'entendait prendre connaissance des documents secrets que pour achever d'éclairer sa conscience.*

"Or M. Manau avait si définitivement pris parti que, quatre jours avant, le 15 oct., il avait terminé, signé, déposé son requisitoire écrit, qu'il n'était plus en son pouvoir de modifier, réquisitoire dans lequel il concluait à la revision en jugement du conseil de guerre de 1894, et *très subsidiairement* à une enquête.

"Le 23 oct., la communication du dossier secret à M. Manau était définitivement refusée. Si M. Manau avait dit vrai dans ses deux lettres du 13 et 19 oct., *sa conscience n'était pas éclairée.* Pourtant, à l'audience publique du 28 oct., il prononçait cette phrase :

Le cri de notre conscience, entendez-le, Messieurs, c'est : Faites la revision !

Et il concluait à la revision et à la suspension de la peine subie par Dreyfus ! ! !

"Tels sont les faits si graves dont la chambre aura à se préoccuper aujourd'hui. Est-il besoin d'ajouter qu'ils sont prévus et punis par le code ?"

POUR RIRE.

Un voyageur monte dans sa chambre, à l'hôtel, priant le garçon de le réveiller pour qu'il puisse prendre le premier train .....

Le lendemain matin, le voyageur est réveillé par des coups redoublés frappés à sa porte.

—Qu'est-ce ? s'écrie-t-il.

—C'est-y vous, monsieur, qui devez prendre l'expresse de cinq heures vingt-cinq ?

—Oui.

—Eh bien ! vous pouvez dormir tranquille, le train est parti.

Pauvres, Vous Serez Riches.

Avec l'aide du BAUME RHUMAL, car il vous conservera la santé, qui est la première et la meilleures des richesses. 18

Par la Province.

Le prodigieux développement du district de Dauphin et de celui de Swan River est un exemple frappant de l'influence bienfaisante qu'exerce un chemin de fer sur la prospérité d'un pays.

Au fur et à mesure que la voie ferrée s'avance vers la Saskatchewan, les colons se précipitent sur les terres qui avoisinent la ligne.

Déjà, suivant le rapport de M. Hugh Harley, l'agent des terres pour ce district, on compte 1,517 habitants, tous munis de bétail et d'animaux de travail. 65 p. c. de ces colons sont canadiens et proviennent du Minnesota et du Missouri, le reste se compose de colons anglais, écossais, irlandais et galiciens.

Quatre-vingt-quinze homesteads furent pris cette année.

Si l'on ajoute à ce chiffre les colonies doukhobors qui vont s'établir au printemps vers Yorkton et Fort Pelley, on arrive à un chiffre respectable pour une seule année.

On annonce également d'Ontario l'arrivée au printemps prochain d'un groupe de 1,500 âmes qui viendra s'installer dans le district de la Swan River.

Il est vrai que cette contrée réunit des avantages considérables. Des milliers d'acres de terre de première qualité n'attendent pour se couvrir de moisson que le travail de la charrue.

Partout abonde une eau excellente, des sources sourdent de tous côtés, et les puits les plus profonds sont de 11 pieds.

Enfin les essences de bois les plus variées, forment une réserve précieuse pour les constructions et le chauffage des colons.

Mais tous ces avantages seraient vains sans l'existence de la ligne du L. M. R. et C. qui permet la vente facile de la récolte.

A Dauphin cette année, dix acheteurs se disputent la récolte Le moulin à farine travaille jour et nuit.

On ne saurait trop louer le gouvernement de l'intelligente politique qu'il suit ; l'hon. Robert Watson est allé, le mois dernier, visiter les emplacements convenables pour construire deux ponts afin de faciliter aux colons l'accès aux stations. Un plus grand nombre sera construit aussitôt que la Cie aura fixé les emplacements définitifs de ces stations.

Dans le district de Gilbert Plains, les fermiers se sont réunis sous la présidence de M. Burrow, M. P. P., et manifestèrent leur désir exprès de voir co struire un embranchement qui déserve leur district.

Il y a là en effet plusieurs milliers d'acres capables de fournir 3,000,000 de minots, et sans doute il sera fait droit à leur réclamation à bref délai.

De pareils résultats sont le meilleur encouragement possible pour l'immigration, aussi les différents delegués qui visitèrent ces contrées se declarent-ils enchantés de ce qu'ils ont vu.

M. Moses Helin, un russe delegué du Bassau, s'empresse de retourner dans son pays pour revenir avec un grand nombre de ses compatriotes, excellents fermiers.

Le R. P. Giroux, le prêtre armenien qui revient d'une visite à travers le Manitoba et le Nord-Ouest, se declare non moins satisfait et espère ramener d'ici peu un bon nombre d'Armeniens.

M. D. V. McInnes, Agent d'Emigration aux Etats-Unis, annonce qu'il vient de conclure un contrat pour amener au printemps 100 familles de Mennonites de l'Etat d'Indiana, qui iront s'installer aux environs de Yorkton.

On annonce egalement l'arrivée d'une delegation de Belges du Michigan qui veulent choisir des terrains pour y etablir 70 familles.

Enfin, on s'attend à ce que 50,000 colons provenant des Etats-Unis viennent s'etablir cette année au Manitoba et au Nord-Ouest.

Nous leur souhaitons d'avance la bienvenue.

LE JOURNALISME LOCAL.

Un ami du journal, quelque peu journaliste à ses heures, nous faisait dernièrement les remarques suivantes :

On peut dire qu'en general le rôle de la presse est aujourd'hui dignement apprécié dans ce pays. La portion saine et intelligente de notre population sait reconnaître les services qu'un journal bien inpiré peut rendre à la cause nationale et ils deviennent chaque jour plus rares les ignorantins qui, incapables de saisir la mission d'un journal, persistent à lui refuser toute marque de respect.

Cependant il en reste encore de ces types faits par les âges de tenèbres et de grossièretés.

Quel est le redacteur qui n'a pas subi leurs atteintes ?

C'est principalement le journaliste de campagne, notre presse hebdomadaire, nos braves journalistes canadiens-français qui sont encore le plus souvent condamnés à être mal compris.

Il y a des endroits où le journaliste est traité avec sympathie et générosité.

Ses concitoyens lui tiennent compte des services qu'il rend à leur localité, de la reclame qu'il fait à son commerce et à ses institutions. On se montre poli, déferent et surtout juste envers lui.

Ailleurs, c'est un esprit tout opposé qui menace de règner.

Autant on se montre exigeant envers le journal local, autant on est porté à critiquer tout ce qu'il publie, autant on est peu pressé quand il s'agit de lui temoigner le moindre egard.

On voudrait que le journal rapportât tout ce qui se passe et on ne se donne pas la peine de lui communiquer la moindre nouvelle.

Se donne-t-il un concert, une fête publique, les organisateurs s'attendent à lire le lendemain un compte-rendu aussi fidèle que possible, mais ils ne songent pas à inviter le redacteur à y assister

On convoque une reunion quelconque sans avoir la délicatesse d'y convier le moindre representant du journal local, et on s'offusque de ce que ce dernier n'en dit mot dans ses colonnes.

Pour certaines gens, le journaliste est un être auquel on ne doit rien. Il doit sans cesse, et en toutes choses, travailler au bien public et se contenter, en retour, de l'ingratitude generale.

Il doit être de tous les mouvements utiles, à peine d'être taxé d'egoïsme.

Son cœur doit constamment battre à l'unisson des plus chaleureuses aspirations de ses compatriotes.

Son enthousiasme ne doit jamais se relentir un seul instant.

Malheur à lui s'il se permet d'oublier une petite note locale, ou encore s'il publie une nouvelle vraie mais propre à mettre en lumière les actes ou les folies de ces concitoyens.

—*Le Canadien* de St. Paul.

Priere à ceux qui ne sont pas abonnés de découper le coupon et de nous le renvoyer après en avoir rempli les blancs.

A l'Éditeur du Journal "l'ECHO DE MANITOBA."

Monsieur—

Sous ce pli vous trouverez la somme de ....

pour.................. mois d'abonnement à votre Journal "l'ECHO DE MANITOBA," que vous voudrez bien m'envoyer à l' adresse suivant :

Nom ....

Paroisse ....

Comté..................